




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-340**

Séance publique du

23 juillet 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150723- lmc170977-DE-1-1
Date de signature : 24/07/2015
Date de réception : vendredi 24 juillet 2015


OBJET : AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ (AD'AP) - DÉCISION DU CONSEIL

Le 23 juillet 2015 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 17/07/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRIGAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESEA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Raoul BOYER à Madame Catherine ROUVIER, Monsieur Gerard DELOCHE à Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Charlotte BENON, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Dominique AUGÉY, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Hervé GUERRERA, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danielle SANTAMARIA à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Francis TAULAN à Monsieur Ravi ANDRE.

Excusés sans pouvoir :

~~NEANT~~ Madame Patricia BORRIGAND

Secrétaire : Coralie JAUSSAUD

Madame Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.

*Rectification d'erreur matérielle
conformément à la délibération du
Conseil Municipal no DL.2015-384
adoptée de la séance du
28 septembre 2015*

Maryse JOISSAINS-MASINI



Direction Générale des Services
Techniques
D.A.S.T Bâtiments & Grands
équipements

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JUILLET 2015

Nomenclature : 3.5
Autres actes de gestion du domaine public

RAPPORTEUR : Madame Odile BONTHOUX
CO-RAPPORTEUR(S) : M. MAINA Claude

Politique Publique : 05-TRAVAUX STRUCTURANTS ET D'AMELIORATION DE L'ESPACE PUBLIC

**OBJET : AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ (AD'AP) - DÉCISION DU CONSEIL-
Décision du Conseil**

Mes chers Collègues,

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, modifiée par la loi n° 2014-789 du 10 juillet 2014 habilitant le Gouvernement à adopter des mesures législatives pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées.

Vu l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 ;

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose que tous les Etablissements Recevant du Public (ERP), de catégories 1 à 5, soient accessibles à tous les usagers et ce quel que soit le type de handicap, avant le 1er janvier 2015.

La majorité des propriétaires et des exploitants étaient en retard en 2014 et ne pouvaient respecter cette échéance. Tel est le constat dressé par la sénatrice Claire-Lise CAMPION dans son rapport sur l'accessibilité [Réussir 2015](#).

Pour faire face à cette situation, le gouvernement a souhaité accorder un délai supplémentaire de mise en accessibilité en contrepartie d'un engagement formalisé dans un Agenda

d'Accessibilité Programmée, également nommé ADAP, calendrier budgétaire des travaux de mise en accessibilité des équipements restants.

La Ville d'Aix en Provence est attachée à l'accessibilité pour tous. Un travail important a d'ores et déjà été réalisé dans le cadre du Plan d'Accessibilité Voirie (PAVE). Concernant les bâtiments publics, d'importants travaux sont nécessaires afin d'améliorer l'accessibilité des bâtiments publics communaux.

A l'issue d'une procédure de consultation (appel d'offres), le cabinet A2CH a été retenu pour auditer, préconiser les travaux de mise en accessibilité, et chiffrer le montant des travaux nécessaires. Au terme de cette mission d'expertise, et compte tenu de l'importance du parc bâti concerné, il convient de planifier pour les 9 années à venir, l'accessibilité de notre patrimoine.

Prenant en compte les évolutions réglementaires récentes, la Ville d'Aix en Provence doit s'engager dans un Agenda d'Accessibilité programmée, pour son patrimoine d'Etablissements Recevant du Public et d'Installations Ouvertes au Public restant à mettre en accessibilité. L'ADAP de la Ville devra alors être déposé auprès du Préfet du département des Bouches du Rhône avant le 27 septembre 2015.

Afin d'organiser et de planifier les travaux de mise en accessibilité restants, l'ADAP de la Ville d'Aix en Provence vous est proposé. Celui-ci constitue un engagement vis-à-vis de l'Etat en matière tant d'échéance que de financement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour la ville d'Aix en Provence
- **AUTORISER** Mme le Maire, ou son adjoint délégué aux bâtiments communaux à déposer auprès des services compétents de la Préfecture les dossiers constitutifs de l'Ad'Ap
- **AUTORISER** Mme le Maire à solliciter les aides financières auprès de la Communauté du Pays d'Aix, du Conseil Départemental, et du Conseil Régional, pour réaliser les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux.

DL.2015-340 - AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ (AD'AP) - DÉCISION DU
CONSEIL-

Présents et représentés	: 55	54
Présents	: 43	42
Abstentions	: 0	
Non participation	: 0	
Suffrages Exprimés	: 55	54
Pour	: 55	54
Contre	: 0	

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,
Maryse JOISSAINS MASINI

Compte-rendu de la délibération affiché le : 27/07/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

Planification

NOM de l'Etablissement	Calendrier des actions de mise en accessibilité (Etudes / Travaux)								Commentaires
	Année 1 2016		Année 2 2017		Année 3 2018		PERIODE 2 2019 > 2021	PERIODE 3 2022 > 2024	
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre			
N° 14 - EAUX ET ASSAINISSEMENT									Part à la métropole janvier 2016 - retirée de l'Ad'AP
N° 2 - HALLE AUX GRAINS (SAUF POSTE)	28 076 €								ERP fréquenté, régulièrement
N° 31 - HOTEL DE CHATEAURENARD - BIC	4 924 €								point accueil touristique
N° 31 - HOTEL CHATEAURENARD - BUREAUX ANNEXES					15 523 €				Bureaux d'élus - accueil possible rdc
N° 1 - HOTEL DE VILLE			142 481 €						Monument historique - Immeuble classé
N° 606 - IMMEUBLE COURS SAINT LOUIS - EX-MISSION LOCALE							6 719 €		projet de restructuration complète du site à l'étude
N° 38 - IMMEUBLE BOURSE DU TRAVAIL						14 230 €			proximité des anciens remparts - contrainte DRAC
N° 260 - CHASTEL BAS - BUREAUX + BIBLIOTHEQUE SONORE							Vente		Destiné à être vendu
N° 89 / 90 / 920 - IMMEUBLE RUE DU PUIITS NEUF							46 741 €		devenir incertain
N° 27 - IMMEUBLE RUE DU CANCEL				15 906 €					projet de réaménagement partiel à l'étude
N° 4 - IMMEUBLE RUE VENEL							142 204 €		délocalisation de la crèche prévue en 2019 / restructuration du bâtiment
N° 23 - MONUMENT SEC - HYGIENE ET SANTE		Changement de destination							Changement de destination prévu (bureaux)
N° 33 - IMMEUBLE CHASTEL							Vente		projet de délocalisation / restructuration en cours d'étude
N° 3 / 102 - SERVICES TECHNIQUES ET							82 051 €		projet lié à la requalification de la voirie
N° 333 - CRECHE PIROUETTE							47 203 €		projet de relocalisation en 2018
N° 164 - BIBLIOTHEQUE MEJANES - CITE DU LIVRE + IUT						115 817 €			opération de rénovation en cours (couvertures de 2014 à 2018)
N° 465 - BIBLIOTHEQUE MEJANES - PETITES ALLUMETTES + IUT							68 680 €		Réaménagements prévu dans le cadre du plan CAMPUS
N° 385 - AUBERGE DE JEUNESSE							310 886 €		présence d'hébergements adaptés
N° 389 - ESPACE BELLEGARDE - BIJ / THEATRE 108			45 936 €						Redistribution des espaces - déménagement des salles de danse fin 2015
N° 388 - ESPACE BELLEGARDE - DIRECTION JEUNESSE				6 943 €					Redistribution des espaces - déménagement des salles de danse fin 2015
N° 386 - MJC PREVERT					138 811 €				lié à un projet de restructuration
N° 387 - MJC PREVERT - ESPACE MUSIQUES ACTUELLES						7 616 €			lié à un projet de restructuration
N°(221)241 - ECOLE ELEMENTAIRE MARCEL PAGNOL							146 071 €		bâtiment partiellement accessible
N°(235)259 - ECOLE ELEMENTAIRE LES FLORALIES							172 300 €		bâtiment partiellement accessible
N°(239) 245 - ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY				75 319 €					bâtiment partiellement accessible
N°(263)287 - ECOLE ELEMENTAIRE LES GRANETTES						53 724 €			bâtiment partiellement accessible
N°(264)288 - ECOLE ELEMENTAIRE JULES ISAAC							212 111 €		bâtiment partiellement accessible
N°(268)295 - ECOLE ELEMENTAIRE PONT DE L'ARC							168 142 €		bâtiment partiellement accessible
N°(269)296 - ECOLE ELEMENTAIRE JEAN MAUREL			62 938 €						bâtiment partiellement accessible
N°(270)297 - ECOLE ELEMENTAIRE VAL SAINT ANDRE							166 927 €		bâtiment partiellement accessible
N°(275)301 - ECOLE ELEMENTAIRE JULES PAYOT							256 912 €		bâtiment partiellement accessible

N°(276) 302 - ECOLE ELEMENTAIRE HENRI WALLON						184 417 €		bâtiment partiellement accessible
N°221 - ECOLE MATERNELLE MARCEL PAGNOL					57 842 €			bâtiment partiellement accessible
N°222 - ECOLE MATERNELLE CAMPRA						67 294 €		bâtiment partiellement accessible
N°223 - ECOLE MATERNELLE CORSY			81 847 €					bâtiment partiellement accessible
N°226 - ECOLE MATERNELLE BERNARD GRASSI						62 080 €		bâtiment partiellement accessible
N°227 - ECOLE MATERNELLE LES LAUVES		29 304 €						bâtiment partiellement accessible
N°229 - ECOLE MATERNELLE ROY RENE						121 282 €		difficultés liées aux contraintes MH
N°230 - ECOLE MATERNELLE SEXTIUS						52 272 €		bâtiment partiellement accessible
N°231 - ECOLE MATERNELLE JEAN GIONO							23 390 €	Projet de restructuration à l'étude
N°233 - ECOLE MATERNELLE JACQUES PREVERT	12 104 €							bâtiment partiellement accessible
N°234 - ECOLE MATERNELLE PAUL ARENE				48 127 €				bâtiment partiellement accessible
N°235 - ECOLE MATERNELLE LES FLORALIES							103 402 €	bâtiment partiellement accessible
N°236 - ECOLE MATERNELLE ROCHER DU DRAGON			17 648 €					bâtiment partiellement accessible
N°237 - ECOLE MATERNELLE LA BEAUVALLE				43 019 €				bâtiment partiellement accessible
N°238 - ECOLE MATERNELLE LA MARESCHALE					46 418 €			bâtiment partiellement accessible
N°239 - ECOLE MATERNELLE JULES FERRY		21 226 €						bâtiment partiellement accessible
N°240-509 - ECOLE MATERNELLE CUQUES						80 335 €		bâtiment partiellement accessible
N°243 - 244 - ECOLE ELEMENTAIRE LES FENOUILLERES						47 837 €		bâtiment partiellement accessible
N°246 - ECOLE ELEMENTAIRE JEAN JAURES			24 394 €					bâtiment partiellement accessible
N°247 - ECOLE ELEMENTAIRE ALBERIC LAURENT							161 436 €	bâtiment partiellement accessible
N°250/251 - ECOLE ELEMENTAIRE FEDERIC MISTRAL						71 049 €		bâtiment partiellement accessible
N°252-521 - ECOLE ELEMENTAIRE SALLIER					35 165 €			bâtiment partiellement accessible
N°254 - ECOLE ELEMENTAIRE PAUL ARENE							182 794 €	bâtiment partiellement accessible
N°255 - ECOLE ELEMENTAIRE JEAN GIONO						208 501 €		bâtiment partiellement accessible
N°257 - ECOLE ELEMENTAIRE LA MARESCHALE						199 135 €		bâtiment partiellement accessible
N°258 - ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES PREVERT							170 742 €	bâtiment partiellement accessible
N°262 - ECOLE MATERNELLE CELONY				33 251 €				bâtiment partiellement accessible
N°263 - ECOLE MATERNELLE LES GRANETTES						157 450 €		bâtiment partiellement accessible
N°264-526 - ECOLE MATERNELLE JULES ISAAC						155 668 €		bâtiment partiellement accessible
N°265 - ECOLE MATERNELLE EDOUARD PEISSON		25 133 €						bâtiment partiellement accessible
N°267 - ECOLE MATERNELLE COLLINE DU SERRE			35 719 €					bâtiment partiellement accessible
N°268 - ECOLE MATERNELLE PONT DE L'ARC						56 364 €		bâtiment partiellement accessible
N°269 - ECOLE MATERNELLE JEAN MAUREL					57 552 €			bâtiment partiellement accessible
N°270 - ECOLE MATERNELLE VAL SAINT ANDRE						60 977 €		bâtiment partiellement accessible
N°272 - ECOLE MATERNELLE LES DEUX ORMEAUX		17 609 €						bâtiment partiellement accessible
N°275 - ECOLE MATERNELLE JULES PAYOT				69 142 €				bâtiment partiellement accessible
N°276 - ECOLE MATERNELLE HENRI WALLON			26 400 €					bâtiment partiellement accessible
N°277 - ECOLE MATERNELLE LES TROIS SAUTETS					43 547 €			bâtiment partiellement accessible
N°278 - ECOLE MATERNELLE CHATEAU DOUBLE							159 522 €	bâtiment partiellement accessible
N°279 - ECOLE MATERNELLE AUGUSTE BOYER						58 357 €		bâtiment partiellement accessible
N°280 - ECOLE MATERNELLE COUTERON						126 192 €		bâtiment partiellement accessible
N°284-533-534 - ECOLE ELEMENTAIRE COUTERON						139 999 €		bâtiment partiellement accessible

N°289 - ECOLE ELEMENTAIRE EDOUARD PEISSON						70 303 €		bâtiment partiellement accessible
N°290 - ECOLE ELEMENTAIRE JOSEPH ROUMANILLE						77 563 €		bâtiment partiellement accessible
N°291 - ECOLE ELEMENTAIRE MARIE MAURON							199 135 €	bâtiment partiellement accessible
N°294-548 - GROUPE SCOLAIRE LES PLATANES					62 383 €			bâtiment partiellement accessible
N°298 - GROUPE SCOLAIRE D'ARBAUD							437 118 €	bâtiment partiellement accessible
N°300 - ECOLE ELEMENTAIRE LES DEUX ORMEAUX						53 750 €		bâtiment partiellement accessible
N°303 - ECOLE ELEMENTAIRE CHATEAU DOUBLE						169 237 €		bâtiment partiellement accessible
N°305 - ECOLE ELEMENTAIRE AUGUSTE BOYER						40 379 €		bâtiment partiellement accessible
N°508-510 - ECOLE ELEMENTAIRE CUQUES							98 855 €	bâtiment partiellement accessible
N°517 - ECOLE ELEMENTAIRE LES LAUVES						198 528 €		bâtiment partiellement accessible
N° 363 - BOULODROME - CERCLE BOULISTE ET WC							45 896 €	projet de reconstruction à l'étude
N° 120 - BOULODROME - LA BOULE DU MARCHÉ							17 780 €	projet de voirie à l'étude
N° 209 - BOULODROME - LA BOULE PUYRICARDIENNE							29 832 €	projet lié à l'accessibilité voirie
N° 362 - BOULODROME PARC JOURDAN - PETITE VITESSE						46 517 €		sport de plein air
N° 360 - BOULODROME ROY RENE - BOULE D'ORBITELLE							47 573 €	propriété Conseil Départemental
N° 433 - CLUB HANDISPORT AIXOIS	5 174 €							Typologie du public
N° 368 - CLUB SUBAQUATIQUE - GROUPE SCOLAIRE							22 321 €	Club de plongée - stockage des matériels
N° 350 - COMPLEXE PIOLINE - ASPPT			16 355 €					Restructuration des équipements du site en plusieurs phases
N° 350 - COMPLEXE PIOLINE - BOULISTE						19 932 €		Restructuration des équipements du site en plusieurs phases
N° 350 - COMPLEXE PIOLINE - CLUB TENNIS							39 270 €	Restructuration des équipements du site en plusieurs phases
N° 350 - COMPLEXE PIOLINE - RECEPTION + AVCA		18 902 €						Restructuration des équipements du site en plusieurs phases
N° 354 - COMPLEXE SPORTIF VAL DE L'ARC - ALGECO PAUC							2 257 €	structure temporaire vouée à la démolition- construction d'une ARENA
N° 438 - COMPLEXE SPORTIF VAL DE L'ARC - MAISON DES SPORTS		14 824 €						projet lié à la rénovation du bâtiment (clos et couvert en 2015)
N° 435 - COMPLEXE SPORTIF VAL DE L'ARC - OMS							12 184 €	Projet de restructuration liés à la construction d'une ARENA
N° 440 - COMPLEXE SPORTIF VAL DE L'ARC - VESTIAIRES ARGONAUTES							21 239 €	équipement dédié pour la pratique du football américain
N° 439 - COMPLEXE SPORTIF VAL DE L'ARC - WC PUBLIC			13 134 €					équipement à destination des usagers des courts de tennis
N° 384 - COSEC ARC DE MEYRAN		9 689 €						ERP fréquenté toute l'année
N° 383 - COSEC ROCHER DU DRAGON							66 040 €	ERP peu fréquenté
N° 354 - COSEC VAL DE L'ARC + RESTAURANT + DOJO							61 013 €	construction d'une ARENA décidée
N° 356 - COUNTRY CLUB - TIR A L'ARC							28 354 €	Statut juridique - BEA
N° 350 - GYMNASSE - ASPPT BASKET						47 573 €		ERP fréquenté
N° 350 - GYMNASSE - GYM PIOLINE						39 428 €		local dédié à la pratique de la gymnastique
N° 377 - GYMNASSE ALPHONSE DAUDET						44 986 €		ERP fréquenté
N° 375 - GYMNASSE COUNTRY CLUB							23 192 €	Statut juridique - BEA
N° 373 - GYMNASSE DU DEFFENS					37 937 €			ERP fréquenté
N° 357-358-424 - GYMNASSE EVELYNE CASTEL - STADE REQUIER						58 964 €		Mise en accessibilité très complexe du site
N° 366 - GYMNASSE FORBIN		64 931 €						Travaux en cours PC 2015
N° 380 - GYMNASSE FREDERIC MISTRAL							54 701 €	Typologie du public
N° 413 - GYMNASSE LOUISON BOBET							69 828 €	Typologie du public
N° 379 - GYMNASSE LUCIEN COURNAND							76 454 €	Typologie du public
N° 596 - GYMNASSE MARCEL CAU			8 369 €					ERP fréquenté
N° 376 - GYMNASSE PIERRE COULANGE						32 419 €		ERP fréquenté

N° 15 - BASTIDE BARIDA ASTREINTE									ERP accessible
N° 70 - BASTIDE DU JAS DE BOUFFAN								128 964 €	contrainte MH
N° 78 - BATIMENT CONSTANT - TOUR D'AYGOSI									ERP accessible
N° 266 / 528 - BIBLIOTHEQUE LI CAMPANETTO +									PC POST 2007
N° 578 - CHATEAU LAFARGE								43 547 €	Etude de restructuration du site Barida/ Parade
N° 150 - CIMETIERE GRAND SAINT JEAN - ACCUEIL							54 661 €		Mise en accessibilité lourde du site
N° 473 - CIMETIERE LES MILLES							54 740 €		Mise en accessibilité très complexe du site
N° 469 - CIMETIERE SAINT PIERRE								31 337 €	ERP peu fréquenté
N° 459 - DOMAINE DU GRAND SAINT JEAN - RELAIS NATURE									Grand parc naturel - pas de travaux souhaités - retiré de l'Ad'AP
N° 463 - DOMAINE DU GRAND SAINT JEAN - WC + PARC								301 237 €	Grand parc naturel - nécessite une rénovation du château
N° 453 - HANGAR CARNAVALIERS									ERP accessible
N° 619 - HOTEL DE VALORI			12 157 €						Projet de relocalisation au rrdc de certains services à l'étude
N° 55 - IMMEUBLE BUREAU DE POSTE PUYRICARD								7 986 €	Clos et couvert
N° 62-468 - IMMEUBLE LAFFONT - ASSOCIATION CAPUCINE								35 125 €	Héberge des associations - ancien bâtiment d'habitation collective
N° 28 - IMMEUBLE LE LIGOURES				68 336 €					Copropriété
N° 627 - IMMEUBLE LE MANSARD (NIVEAUX 4 ET 5)							76 019 €		Copropriété
N° 225 - IMPRIMERIE/ECONOMAT/BUREAUX DE VOTE	5 201 €								travaux programmés
N° 9 - MAIRIE ANNEXE + ASSOCIATION + 3E AGE PONT DE L'ARC								144 923 €	Mise en accessibilité très complexe du site
N° 26 - MAIRIE ANNEXE + ASSOCIATION PONT DE BERAUD								65 710 €	Projet à étudier - relocalisation des espaces
N° 11 - MAIRIE ANNEXE + ASSOCIATIONS SAINT DONAT								Déménagement	Devenir incertain - déménagement
N° 6 - MAIRIE ANNEXE + COMITE DES FETES LUYNES								33 898 €	Mise en accessibilité lourde du site
N° 8 - MAIRIE ANNEXE ENCAGNANE			8 804 €						ERP relativement accessible
N° 10 - MAIRIE ANNEXE JAS DE BOUFFAN ET GRANETTE	16 606 €								travaux programmés
N° 633 - MAIRIE ANNEXE LA DURANNE					2 495 €				Locataire - agencement
N° 5 - MAIRIE ANNEXE LES MILLES					11 788 €				Mise en accessibilité simple de l'ERP
N° 7 - MAIRIE ANNEXE PUYRICARD								136 976 €	projet devant intégrer des travaux de voirie
N° 12 - MAIRIE ANNEXE VAL SAINT ANDRE								6 547 €	location
N° 601 - MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT	16 526 €								projet de délocalisation en 2016
N° 20 - PARC COLLINE CUQUES - PAVILLON + WC PUBLIC								19 285 €	Mise en accessibilité lourde du site
N° 18 - PARC SAINT MITRE - CHATEAU MUSEUM + HANGAR								68 851 €	projet de construction d'un museum d'histoire naturelle
N° 446 / 447 - PARC SAINT MITRE - DIRECTION ESPACES VERTS									ERP accessible
N° 125 / 18 - PARC SAINT MITRE - WC PUBLIC								159 271 €	projet à réaliser en 2016 / cout ??
N° 63 - PLANET JEUNES ASSOCIATIONS								11 946 €	Mise en accessibilité lourde du site
N° 607 - POLICE MUNICIPALE								9 412 €	Devenir incertain/ projet de reconstruction
N° 21 / 452 - SERRES MUNICIPALES									ERP accessible
N° 178 / 478 - THÉÂTRE DE VERDURE - WC PUBLIC								77 128 €	ERP peu fréquenté
N° 116 - WC PUBLIC AIX-EN-PROVENCE								7 432 €	ERP peu fréquenté
N° 118 - WC PUBLIC PUYRICARD								10 032 €	ERP relativement accessible
N° 210 - ECOLE SUPERIEURE D'ARTS								Rénovation complète	Devenir incertain - programme de réhabilitation
N°166 - CRECHE AGORA									PC POST 2007
N°320 - CRECHE LA RIBAMBELLE								29 674 €	Mise en accessibilité lourde du site
N°321 - CRECHE BABY SYMPHONIE								Déménagement	Projet déménagement

N°322 - CRECHE POMME D'APPY						34 874 €		Mise en accessibilité lourde du site
N°323 - CRECHE LES ENFANTS DU WALLON						45 118 €		Mise en accessibilité lourde du site
N°324 - CRECHE VENDOME						66 515 €		Mise en accessibilité lourde du site
N°325 - CRECHE L'ILE AUX ENFANTS							Déménagement	Projet déménagement avant 2020
N°326 - CRECHE MILLE PATES							Fermeture	Va fermer mais reste propriété de la ville - bâtiment destiné à la vente
N°327 - CRECHE CALIN CALINE		10 177 €						Typologie du public - ERP fréquenté toute l'année
N°328 - CRECHE LES BOUT'CHOUS		8 752 €						Typologie du public - ERP fréquenté toute l'année
N°329 - CRECHE FRANCOISE DOLTO					22 704 €			Mise en accessibilité simple de l'ERP
N°331 - CRECHE L'AQUARELLE						18 480 €		Mise en accessibilité simple de l'ERP
N°334 - CRECHE TOM POUCE						37 092 €		Mise en accessibilité lourde du site
N°336 - PASSERELLE SAINT JEROME						50 107 €		Mise en accessibilité lourde du site
N°337 - CRECHE LE PETIT JARDIN	9 451 €							ERP fréquenté toute l'année. Demande ressentie de la part des usagers
N°338 - CRECHE LES CONTINES						18 044 €		Mise en accessibilité lourde du site
N°340 - CRECHE L'ATELIER			13 134 €					Mise en accessibilité simple de l'ERP
N°341 - CRECHE PIN D'EPICES						31 720 €		Mise en accessibilité lourde du site
N°342 - CRECHE LE TIPI						55 057 €		Mise en accessibilité lourde du site
N°605 - CRECHE CACHE CACHE						35 759 €		Mise en accessibilité lourde du site
N°617 - CRECHE BERLINGOT					12 923 €			Mise en accessibilité simple de l'ERP
N°632 - CRECHE GRAINES D'ETOILES								PC POST 2007
N° 156 - ARCHEVECHE + FESTIVAL D'ART +							166 782 €	Locataire
N° 161 - ATELIER CEZANNE							6 983 €	contrainte MH
N° 643 - MUSEE DU VIEIL AIX							17 596 €	contrainte MH
N°(230)253 - ECOLE ELEMENTAIRE SEXTIUS DUPERRIER							18 335 €	Bâtiment partiellement accessible
N°274 - ECOLE MATERNELLE DE LA TORSE							120 173 €	Bâtiment partiellement accessible
N°281 - ECOLE MATERNELLE ALPHONSE DAUDET							155 390 €	Bâtiment partiellement accessible
N°285-537-539 - ECOLE ELEMENTAIRE ALPHONSE DAUDET							189 103 €	Bâtiment partiellement accessible
N°286 - UNIVERSITE TEMPS LIBRE							58 186 €	ERP peu fréquenté
N°293 - ECOLE ELEMENTAIRE DE LA TORSE							75 570 €	Bâtiment partiellement accessible
N°306 - HOTEL MAYNIER D'OPPEDE							96 400 €	Classé
N°510 - INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE								ERP accessible
N°593 - ECOLE ELEMENTAIRE EUGENE BREMOND							69 828 €	Mise en accessibilité lourde du site
N°594 - ECOLE MATERNELLE EUGENE BREMOND						9 623 €		Mise en accessibilité simple de l'ERP
N°630-631 - GROUPE SCOLAIRE LA DURANNE								PC POST 2007
N°44 - CHAPELLE FORBIN							6 468 €	ERP peu fréquenté
N°145 - EGLISE SAINT JEAN DE MALTE							35 878 €	ERP peu fréquenté
N°146 - EGLISE SAINT JEAN BAPTISTE DU FAUBOURG							11 550 €	ERP peu fréquenté
N°147 - EGLISE DU SAINT ESPRIT							41 276 €	ERP peu fréquenté
N°148 - EGLISE DE LA MADELEINE								PC POST 2007 / travaux en cours
N°149 - EGLISE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION							13 662 €	ERP peu fréquenté
N°150 - CHAPELLE DES PINCHINATS							20 486 €	ERP peu fréquenté
N°151 - EGLISE DE COUTERON					13 240 €			Typologie de l'ERP
N°152 - EGLISE DES MILLES							10 560 €	ERP peu fréquenté

N°153 - EGLISE DE LUYNES						22 559 €		travaux de toiture et parvis programmés 2016-18
N°154 - CHAPELLE DES GRANETTES							21 608 €	ERP peu fréquenté
N°621 - CHAPELLE DE LA VISITATION							55 836 €	travaux de structure en cours
N°137 - FOYER 3EME AGE SAINT EUTROPE	10 652 €							ERP fréquenté toute l'année. Demande ressencée de la part des usagers
N°138 - L'AGE D'OR VILLA LA TORSE					60 179 €			ERP fréquenté - typologie du public
N°140 - CLOS GABRIEL JAS DE BOUFFAN		11 920 €						ERP fréquenté toute l'année
N°141 - LES GENETS D'OR DE PUYRICARD			28 142 €					ERP relativement accessible
N°142 - LES GENETS D'OR CELONY				9 913 €				Projet prévu en 2017
N°216 - CLUB LUYNES LOISIRS	3 445 €							ERP fréquenté toute l'année. Demande ressencée de la part des usagers
N°216 - FOYER RESTAURANT ANCIENS COMBATTANTS		17 200 €						typologie du public accueilli
N°217 - FOYER RESTAURANT	11 154 €							typologie du public accueilli
N° 100 - ASSOCIATION ARPA							7 392 €	copropriété - devenir en reflexion
N° 39 - HOTEL DE BOADES							33 119 €	contraintes MH
N° 72 - HOTEL MAUREL DE PONTEVES							18 559 €	contraintes MH
IMMEUBLE LA POSTE PONT DE L'ARC							2 785 €	projet à mener avec la Poste
N° 27 - IMMEUBLE RUE DU CANCEL - UNSA							3 379 €	ERP peu fréquenté
N° 108 - IMMEUBLE RUE SAINT HENRI						2 699 €		ERP relativement accessible
POSTE DE SAINT DONAT								Démolition de l'ERP Devenir incertain - Projet démolition / reconstruction
N° 193 - ARTS ET DECOUVERTE							12 223 €	ERP peu fréquenté
N° 248 - CAMSP + ANNEXE BARDY						121 704 €		complexité du projet - restauration scolaire accessible
N° 169 - CENTRE DES CONGRES							97 891 €	PC post 2007
N° 250 - 251 - ESPACE MISTRAL							143 326 €	projet de relocalisation partiel à l'étude
N° 42 - IMMEUBLE RUE DES GUERRIERS				9 029 €				ERP relativement accessible
N° 187 - IMMEUBLE VOLTAIRE	46 490 €							accès aux organisations syndicales
N° 182 - MAISON DES ASSOCIATIONS							29 251 €	Etude de requalification du quartier à l'étude
N° 198 / 494 / 495 - MAISON DES COMBATTANTS	8 408 €							accessibilité souhaitée
N°171 - SALLE DES FETES DE PUYRICARD		7 933 €						Typologie du public
N°172 - SALLE DES FETES DE COUTERON		7 352 €						Typologie du public
N°173 - SALLE DES FETES LES PLATANES - ROGER BAUDUN					16 870 €			ERP relativement accessible
N°175 - SALLE DES FETES UGHETTI			13 886 €					usage à redéfinir
N°183 - MAISON DES ASSOCIATIONS								Devenir incertain - souhait de délocaliser
N°184-480-563 - MAISON DES ASSOCIATIONS +							46 662 €	ERP peu fréquenté
N°185 - CLUB MILLE DE LUYNES							29 885 €	ERP peu fréquenté
N°186 - FOYER RURAL - ANCIENS COMBATTANTS						16 144 €		ERP relativement accessible
N°191 - LUDOTHEQUE							20 038 €	ERP peu fréquenté
N°197 - MAISON DES RAPATRIES						39 745 €		ERP peu fréquenté
N°200 - POLE HUMANITAIRE						16 038 €		ERP relativement accessible
N°204 - LA VERDIERE FAMILLE EN CRISE				Rénovation complète				PC en cours de dépôt - rénovation complète
N°207 - CAMPAGNE ROURE - DARIUS MILHAUD							105 719 €	Destiné à être vendu
N°209 - FOYER RURAL BOULISTE							34 848 €	ERP peu fréquenté
N°372 - WAGON SOUVENIR		3 406 €						ERP fréquenté toute l'année
N°391 - MILLE CLUB						20 051 €		ERP relativement accessible

N°433 - RESTOS DU COEUR	12 223 €								accessibilité souhaitée
N°614 - LA PROVIDENCE								229 442 €	nécessite une redistribution complète des locaux
N°618 - CLUB DES ADOS DES MILLES									PC POST 2007
N°635 - CLUB DES ADOS DE LUYNES		8 501 €							PC POST 2007
N° 176 - OFFICE DU TOURISME									PC POST 2007
N° 179 / 19 - PARC JOURDAN + PAVILLON BOISSY								339 016 €	contraintes MH
N° 390 - SALLE POLYVALENTE FLORALIES			8 870 €						travaux programmés
N° 180 - ESPACE SEXTIUS - SECONDE NATURE -								98 155 €	Projet de construction d'un centre des musiques actuelles - Zac constance
N°160-569-570 - PAVILLON DE VENDOME								300 590 €	site MH
N°162 - THEATRE DU JEU DE PAUME								50 530 €	Théâtre classique à l'italienne
N°282 - ECOLE ELEMENTAIRE CELONY							55 103 €		ERP relativement accessible
N°304 - CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DARIUS MILHAUD									PC POST 2007
N°611 - CUISINE CENTRALE									ERP accessible
PARC DE LA COLLINE DE CUQUES								72 508 €	parc naturel
PARC DES PROMENADES DE LA TORSE								41 976 €	parc naturel
PARC RAMBOT							33 858 €		reconstruction nécessaire
PARC SAINT MITRE							19 021 €		ERP relativement accessible
N° 188 - ASSOCIATION ARCADE								25 608 €	immeuble classé
N° 134 / 612 - CS GRANDE BASTIDE + BOULISTE								26 651 €	ERP relativement accessible
N° 129 / 130 / 131 - CENTRE SOCIAL JEAN PAUL COSTE			10 441 €						ERP fréquenté
N°64 - CENTRE HENRI DUNANT - HEBERGEMENT D'URGENCE					59 545 €				présence d'hébergements adaptés / contraintes liées au dispositif d'accueil d'urgence
N°127 - C.S DES JEUNES ET 3EME AGE BEISSON PAUL CEZANNE						30 254 €			ERP fréquenté
N°128 - CENTRE SOCIAL ALBERT CAMUS	11 405 €								travaux de rénovation programmés 2015 -16
N°132 - CENTRE SOCIAL MARIE LOUISE DAVIN								86 816 €	ERP peu fréquenté
N°135-573-574 - MAISON DE QUARTIER LA MARESCHALE								62 396 €	Contrainte MH
N°136 - CENTRE SOCIAL LES AMANDIERS								25 529 €	ERP peu fréquenté
N°167 - LCR LE CEDRE		13 350 €							Travaux de rénovation à l'étude
N°168 - LCR CHATEAU DOUBLE								90 935 €	Requalification des espaces à étudier
N°219 - CENTRE DE LOISIRS COUTERON								85 180 €	Nécessite une requalification des espaces
N°220 - CIAM ECOLE DU CIRQUE								41 864 €	construction d'un chapiteau en 2015-2016
N°228 - CSL AIX NORD								120 872 €	ERP peu fréquenté
N°298 - CENTRE MEDICO SCOLAIRE								173 250 €	centre médico scolaire accessible - locaux en étage utilisés par les pompiers et les services civiques
N°298 - MISSION LOCALE JOSEPH D'ARBAUD									PC POST 2007
N°374 - CS PINETTE ALPHONSE DAUDET				57 988 €					travaux programmés
N°538 - CAP BERAUD								69 445 €	projet de restructuration complète à mener
N°629 - CS LA PROVENCE		10 230 €							pc post 2007 ?
N°636 - ESPACE CULTUREL CHATEAU DE L'HORLOGE								77 695 €	PC post 2007
N°642 - LCR MAISON SOLEIL						16 975 €			ERP fréquenté
N°646 - CENTRE SOCIAL ALBERT CAMUS EXTENSION									PC POST 2007
N° 17 - VILLA RAMBOT - CCAS + CLIS + ALZHEIMER		13 768 €							Typologie du public
	202 671 €	314 207 €	434 173 €	388 311 €	479 597 €	611 364 €	5 714 943 €	7 916 686 €	